

## RASSEMBLEMENT DES FAMILLES DE DISPARU(E)S REPRIME LE 10 DECEMBRE JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Alger le 10 décembre 2016 : Le rassemblement des familles de disparu(e)s qui devait se tenir, devant la Commission nationale consultative pour la protection et la promotion des droits de l'Homme (CNCPPDH), à l'occasion du 68<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, a été dispersé violemment par les forces de l'ordre.

Un dispositif important de policiers avait déjà été déployé autour de la CNCPPDH bien avant l'arrivée des mères de disparu(e)s.

Vers 10h, alors que les familles arrivaient tout doucement sur le lieu du rassemblement, un nombre disproportionné de camions de police bondés de policiers est arrivé brusquement sur la place. Les policiers sont descendus précipitamment des camions et se sont jetés sur les manifestants en brutalisant hommes et femmes pour les disperser. Les militants des droits de l'Homme venus soutenir les familles de disparu(e)s et des pères de disparus dont Monsieur Chihoub âgé de 75 ans et père de deux fils disparus, ont été arrêtés et conduits vers une destination inconnue pour l'heure.

Madame et Monsieur Maouez, venus de Tiaret pour constituer un dossier auprès de l'association, n'ont pas eu le temps de descendre du taxi qui les avait amenés que les policiers postés près du bureau de SOS Disparus les ont arrêtés. Monsieur et Madame Maouez, ainsi que le chauffeur de taxi, sont actuellement au commissariat Cavaignac.

SOS Disparus et le CFDA condamnent cet usage de la violence et déplorent qu'en cette journée internationale des droits de l'Homme des personnes âgées et malades soient malmenées par la police et se retrouvent au commissariat de police alors que leur seule revendication est Vérité et Justice.

SOS Disparu(e)s et le CFDA, rappellent également que l'Algérie a ratifié le Pacte international sur les droits civils et politiques, dont les articles 19 et 21 consacrent le droit à la liberté d'expression et le droit de réunion pacifique, et qu'elle se doit de les respecter.

Fatima YOUS

Présidente / SOS Disparus